



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 73 – 5 août 2022

Faits saillants

- Reprise presque intégrale du 7^{ème} **train de sanctions de l'UE**
- Poursuite de la dégradation des perspectives économiques
- Hausse du stock **d'IDE suisses en France à 106 Mds EUR**

Guerre en Ukraine

Sanctions : Le Conseil fédéral (= gouvernement suisse) a annoncé la reprise presque intégrale du 7^{ème} paquet de sanctions de l'Union européenne à l'encontre de la Russie qui avait été adopté le 21 juillet 2022. La décision phare porte sur l'interdiction de l'achat, de l'importation, du transit et du transport d'or et de produits en or originaires ou exportés de Russie à partir du 4 août 2022, ainsi que des prestations de services liées à ces biens. Jusqu'alors, seules les exportations d'or vers la Russie étaient prohibées. La portée de la mesure est particulièrement forte pour la Confédération, qui figure parmi les principales plaques tournantes mondiales du raffinage et du commerce d'or avec 23 raffineries captant près des deux-tiers des parts de marché mondiale.

Dans un contexte de crise alimentaire et énergétique, la Suisse a, comme l'UE, introduit deux nouvelles exceptions afin d'autoriser les transactions sur les produits agricoles et le transport de pétrole vers des pays tiers.

Le gel des avoirs de Sberbank et l'interdiction de mise à disposition de certains avoirs et ressources économiques au profit de l'établissement bancaire russe ont également été repris. Des dérogations sont toutefois prévues afin d'assurer la liquidation d'opérations ou la vente de filiales de Sberbank. Pour protéger les créanciers de la filiale suisse, la FINMA (= autorité de régulation des marchés financiers) a reconduit jusqu'au 1^{er} septembre 2022 les mesures de protection mises en place le 4 mars dernier (ajournement de l'échéance des engagements de la banque, interdiction d'opérer des paiements et des transactions). Celles-ci avaient été partiellement levées pendant quelques jours au mois de juillet pour permettre à la banque d'honorer des créanciers non sanctionnés.

Avec l'ajout le 29 juillet de 54 individus et 9 entreprises et organisations à la liste des personnes et entités sanctionnées dans le contexte de la guerre en Ukraine, la liste suisse reste identique à celle de l'UE.

Enfin, l'opportunité d'une reprise des adaptations de dispositions techniques existantes (ex : marchés publics, aviation, justice) sera examinée par le Département fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche.

Situation sanitaire

Monkeypox : Plus de 300 cas de la variole du singe ont été recensés par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) depuis le 21 mai (déclaration obligatoire depuis le 20 juin). Aucun décès n'a été signalé à ce jour. Contrairement à d'autres pays européens, la Suisse n'a, à ce stade, pas passé commande pour la livraison du vaccin Bavarian Nordic (vaccin de nouvelle génération contre la forme classique de la variole). La Confédération continue d'évaluer les possibilités d'acquisition.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 04/08	Var. vs 28/07
EUR/CHF	0,9795	+ 0,1 %
USD/CHF	0,9610	+ 0,4 %
SMI	11 230	+ 0,9 %
Taux 10a	0,485 %	- 5,2 pb

Covid-19 : Les données de l'OFSP confirment le reflux de la pandémie observé depuis 3 semaines. Du 26 juillet au 2 août, les nouvelles infections ont diminué de 38 % sur une semaine tandis que le **taux d'incidence** est descendu à 16 cas / 100 000 habitants. Les nouvelles hospitalisations Covid-19 ont été divisées par deux et le nombre de patients Covid dans les unités de soins intensifs (48) a baissé de 14 %. Ces indications sont toutefois à prendre avec précaution en raison du recul parallèle des tests réalisés.

Macroéconomie

Inflation : La hausse des prix est restée stable en juillet : l'indice des prix à la consommation établi par l'Office fédéral de la statistique se maintient à 104,5 points (décembre 2020 = 100). Cette stabilité de l'IPC par rapport au mois précédent s'explique par le fait que la hausse des prix du gaz et de la parahôtellerie a été globalement compensée par la baisse des prix du mazout et de l'habillement. En glissement annuel, le renchérissement se monte à +3,4 % - un niveau certes très élevé pour la confédération au regard de la tendance de long terme mais conforme aux prévisions et toujours nettement moindre qu'en zone euro (+8,9 %).

Conjoncture : L'indice des directeurs d'achat (PMI) du mois de juillet, publié par Crédit Suisse, confirme le ralentissement de la dynamique de reprise de l'activité économique. S'ils s'inscrivent en légère baisse par rapport au mois de juin, les PMI de l'industrie (59,1 points) et celui des services (59 points) restent néanmoins largement dans la zone de croissance (>50 points) et ne signalent donc pas de contraction, contrairement aux indices équivalents en zone euro. La détente dans les chaînes d'approvisionnement constatée depuis quelques mois se matérialise par une réduction des délais de livraison et la hausse des prix d'achat et de vente marque le pas.

Plus préoccupant, l'enquête mensuelle du Secrétariat d'Etat à l'Economie sur la situation des ménages révèle une nouvelle et nette dégradation des perspectives économiques en juillet : l'indice du climat de consommation (-42 points) passe en effet sous le niveau enregistré au début de la crise du Covid-19 et l'évaluation de la situation financière personnelle des personnes interrogées tombe à son plus bas niveau depuis le début des années 1990.

Marché du travail : Reflet des tensions liées aux pénuries d'emplois en dépit de la détérioration de la conjoncture, l'indicateur de l'emploi du KOF (centre d'études conjoncturelles de l'ETHZ), qui fournit des prévisions d'évolution du marché du travail sur 3 mois à partir d'une enquête auprès de 4 500 entreprises, poursuit sa hausse continue depuis le 2^{ème} trimestre 2020. Il atteint 17,2 points au 3^{ème} trimestre 2022, le plus haut niveau jamais enregistré. Les perspectives d'emploi restent particulièrement positives dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, de la construction, de la gestion de projets, du commerce, et des banques et assurances.

Investissements Suisse-France : D'après la Banque de France, le stock des investissements directs étrangers (IDE) d'origine suisse en France a atteint 106 Mds EUR en 2021 (méthodologie du pays investisseur ultime), confirmant la place de leader de la Confédération. La Suisse se place ainsi au 3^{ème} rang des investisseurs étrangers en France après les Etats-Unis et l'Allemagne, détenant près de 14 % de l'ensemble du stock d'IDE en France.

Secteurs non financiers

Ressources humaines : Le groupe Adecco, leader mondial des services en ressources humaines, a finalisé l'intégration de la société franco-belge de conseil en ingénierie Akka Technologies, acquise pour 2 Mds CHF à l'été 2021. Les coûts liés à l'opération ont entraîné une baisse de 47 % du bénéfice net de l'entreprise zurichoise (77 M EUR au 2^{ème} trimestre 2022), bien que son chiffre d'affaires ait progressé de 13 % sur la période (6 Mds EUR).

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Gilles BORDES
Rédacteurs : Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner : berne@dgtrésor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Credits visuel : Pixabay